

12 juillet 2017 – n° 13
170071

**RAPPORT DU MAIRE 2016 SUR LE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE
TRANSPORTS URBAINS**

Dans un souci maximum d'information de tous, le Maire a établi un rapport sur le service public du réseau de transports publics. Ce document a pour objectif d'assurer la transparence sur le fonctionnement de ce service.

LE CONSEIL

- Prend acte du rapport.

Extrait certifié conforme
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES' and '832' at the bottom. The signature is a cursive 'D.V.'.

David VALENCE

*Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal.....* 35

*Nombre des Membres en
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents
à la séance.....* 27

Procurations..... 8

Séance du 12 juillet 2017

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Claude KIENER, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Patrick ZANCHETTA, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Isabelle de BECKER, Ousseynou SEYE, Christine FELDEN (procuration à C.Kiener à partir du point n° 5), Johann RUH, Issam BENOuada, Michel CACCLIN, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Christine URBES, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI.

Excusés et ont donné procuration :

Marc FRISON-ROCHE	à	Jean-Paul BESOMBES
Marie-Claude ANCEL	à	Françoise LEGRAND
Sabriya CHINOUNE	à	François FICHTER
Mustafa GUGLU	à	Bruno TOUSSAINT
Pierre JEANNEL	à	David VALENCE
Christopher ZIEGLER	à	Isabelle de BECKER
Ramata BA	à	Nadia ZMIRLI
Sébastien ROCHOTTE	à	Christine URBES

Marie-France LECOMTE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
